

La séance démarre selon la convocation à 20h à la salle 006 Bâtiment G, Lucens.

Le conseil d'établissement de l'AISMLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous.

Représentants des autorités communales					
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	<a href="mailto:christine.gonus@bluewin.ch">christine.gonus@bluewin.ch</a> - CG	Excusée
<b>Présidente du conseil d'établissement</b>					
Egli-Anthonioz	Nicole	AIMSLE	Conseil intercommunal	<a href="mailto:eglianthonioz@gmail.com">eglianthonioz@gmail.com</a> - NEA	Excusée
<b>Vice-présidente du conseil d'établissement</b>					
Seitenfus	Laetitia	AIMSLE	Conseil intercommunal	<a href="mailto:laetitia.seitenfus@gmail.com">laetitia.seitenfus@gmail.com</a> - LS	Présente
<b>Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025</b>					
Roussel	Éric	AIMSLE	Comité de direction	<a href="mailto:Eric.roussel@aismle.com">Eric.roussel@aismle.com</a> - ER	Présent
<b>Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026</b>					
Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire (EPMLE et ESMLE)					
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	<a href="mailto:cecile.streit@edu-vd.ch">cecile.streit@edu-vd.ch</a> - CS	Présente
Zysset	Sophie	EPMLE	Directrice	<a href="mailto:sophie.zysset@vd.ch">sophie.zysset@vd.ch</a> - SZ	Présente
Marti	Olivier	ESMLE	Enseignant	<a href="mailto:olivier.marti@edu-vd.ch">olivier.marti@edu-vd.ch</a> - MO	Excusé
Moulet	David	EPMLE	Directeur	<a href="mailto:david.moulet@vd.ch">david.moulet@vd.ch</a> - DM	Présent
Représentants des parents des enfants scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMLE					
Potenza	Daniela	Lucens		<a href="mailto:daniela.potenza@bluewin.ch">daniela.potenza@bluewin.ch</a> - DP	Présente
Habegger	Etienne	Moudon		<a href="mailto:etiennehabegger@bluewin.ch">etiennehabegger@bluewin.ch</a> - EH	Présent
Homawoo	Ermanise	Moudon		<a href="mailto:e_jean_simon@yahoo.fr">e_jean_simon@yahoo.fr</a> - EHo	Présente
Ungu	Monique	Lucens		<a href="mailto:monique.tavares@hotmail.ch">monique.tavares@hotmail.ch</a> - MT	Présente
Représentants des milieux et des organisations présents dans le cercle AISMLE et concernés par la vie de l'établissement scolaire					
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		<a href="mailto:lucens@ape-vaud.ch">lucens@ape-vaud.ch</a> - MG	Excusée
Baroni	Florence	Conservatoire de la Broye		<a href="mailto:info@conservatoiredesregions.ch">info@conservatoiredesregions.ch</a> - FB	Présente
Garcia	Susanna	Directrice Fondation Cherpillod		<a href="mailto:s.garcia@fondationcherpillod.ch">s.garcia@fondationcherpillod.ch</a> - SG	Excusée
Mayor	Sylvain	Handball Club Moudon		<a href="mailto:info@moudon-handball.ch">info@moudon-handball.ch</a> - SM	Absent

Eric Roussel préside exceptionnellement la séance de ce soir et est élu à l'unanimité.

### 1 – Poste de secrétaire au sein du CE

Mme Ungu se propose pour rédiger le PV du jour ainsi que le prochain. Elle est élue à l'unanimité.

### 2 – PV de la séance du 24.09.2025

Le PV du 24.09.2025 est accepté

### 3 – Courrier

RAS

### 4 – Retour de l'assemblée des parents d'élèves du 20.11.2025

ER lit le PV de l'Assemblée des parents. Les réflexions et réponses suivantes sont apportées :

#### Cantine

DM indique qu'il y a plus de 100 places au réfectoire, lesquelles ne sont jamais complètement utilisées. Il existe également quatre tables mobiles pouvant être ajoutées si nécessaire. Il y a actuellement 8 micro-ondes. Un rapport a établi que la fréquentation démontrait une légère baisse.

Il existe deux services à midi et les élèves disposent en général d'une période pour manger.

Concernant les élèves qui s'installent à la Coop durant les pauses, cela n'est malheureusement pas du ressort des établissements, les élèves étant sous la responsabilité de leurs parents à ce moment-là.

À propos des bousculades : depuis début 2025, deux surveillantes (personnel AISMLE) sont très attentives au réfectoire et les incidents ont fortement diminué. De plus, au fil du temps, les élèves se connaissent davantage, ce qui réduit les tensions. Une ronde est également effectuée dans les couloirs.

Quant à la suggestion d'ajouter deux friteuses et de proposer des repas plus sains, afin de garder une cohérence avec cette volonté, ER fera une demande auprès du CODIR pour l'achat de deux micro-ondes supplémentaires plutôt que de friteuses.

#### Infrastructures

LS rappelle qu'un revêtement en asphalte lisse ou en caoutchouc pour le terrain de basket avait déjà été proposé par le passé par une commission créée spécialement pour effectuer un état des lieux des espaces sportifs extérieurs, mais la Municipalité avait refusé en raison d'un coût élevé et du fait que la surface servirait aussi de parking. De plus, la Municipalité avait avancé que cela engendrerait beaucoup de bruit en raison des rebonds de ballon (conciergerie habitant sur site).

Or le parking est actuellement très peu utilisé : LS propose donc de revenir avec cette demande au Conseil Communal, avec l'appui de la Direction.

DM souhaite également que cette place ainsi que les espaces d'athlétisme (saut en longueur, lancer du poids, etc.) puissent être rafraîchis. SZ informe que le revêtement de la cour de la Charmille comporte aussi un bitume granuleux. EH indique que cela avait déjà été signalé à la commune de Moudon et que des parents ont écrit à ce sujet.

Rafraîchissement du collège d'Ochette : Le bâtiment est protégé : rien d'inflammable ni d'encombrant ne doit se trouver dans les couloirs, afin de libérer les voies de sortie. Ajouter des décorations est donc difficile. Certains enseignants décoorent parfois leur classe, mais il est difficile de s'approprier les locaux, relève DM.

#### Horaires – devoirs

RAS.

DM informe avoir dû rappeler à deux enseignantes qu'il est formellement interdit d'utiliser des groupes WhatsApp avec les élèves.

#### Surveillance des récréations

Des difficultés ont été relevées au secondaire : Mme Maurat a ouvert un nouveau plan de surveillance afin de renforcer certains espaces scolaires, notamment après un départ de feu dans les toilettes. Le directeur et le doyen ont eux-mêmes réalisé des surveillances et ont constaté les problèmes.

Au primaire, les consignes sont répétées : il est important de surveiller attentivement et proactivement la cour et de ne pas rester groupés.

DM répond à la demande de LS : des séminaires pour apprendre à désamorcer les conflits sont organisés et appréciés des enseignants.

Surveillance avant 8h15 : elle n'est pas prévue par la loi. Cependant, au secondaire, le réfectoire est ouvert le matin, mais sans surveillance officielle, même si des adultes sont à proximité.

CS relève qu'au primaire, des élèves de bas âge sont laissés seuls à 13h dans la cour par leurs parents. LS souligne que l'autonomisation est positive, tant qu'il n'y a pas d'accident.

#### Camps

Directives 2023 :  
Hormis la nourriture (12 CHF/jour pour les élèves du cycle 1 et 16 CHF/jour pour les élèves des cycles 2 et 3), le financement des camps est gratuit pour les parents, les frais étant pris en charge par l'AI SMLE.

Les camps de volée mis en place sont : ski en 7P-9S, camp sportif en 10S et voyage d'études en 11e. Pour les primaires, un budget

pour les SP volontaires a également été octroyé par l'AIMSLE en 2023 et les classes des autres degrés peuvent également planifier des camps à durée variable selon le budget restant.

#### Transports

Le bus 361 entre Lucens et Moudon est surchargé. Les CFF sont à privilégier, le train arrivant 10 minutes avant le bus. Ce dernier reste conseillé pour les élèves situés au Chemin de la Forêt et autres zones similaires.

Deux courriers ont été envoyés aux parents pour les encourager à utiliser le train. L'AIMSLE est consciente du problème mais n'a pas de solution pour l'instant. La situation s'est toutefois légèrement améliorée.

#### Programme culturel

Les spectacles sont financés par l'AIMSLE, qui dispose d'un budget dédié.

Pour le secondaire, c'est M. Clot qui dirige la commission culturelle et fixe le programme annuel. Pour le primaire, c'est Mme Correia da Conceição.

Les locations de salles de spectacle restent toutefois très élevées et tout est facturé séparément : installation et rangement des chaises. ER rappelle qu'il existe des directives internes à respecter. DM demande si, pendant les heures scolaires, un geste pourrait être envisagé pour ces événements. Point à suivre.

#### Stand ¼ parents

Une proposition est faite : tenir un stand ou prendre la parole lors d'événements scolaires (ex. rencontre des futurs parents de 1P le 12 mars à Moudon à 20h, repas multiculturel du 28 mai à Lucens) afin d'augmenter la visibilité auprès des parents.

LS propose de donner des exemples concrets de réalisations issues de remontées parentales, ainsi que de créer un stand plus ludique (ex. « baguette magique », boîte à questions) pour favoriser l'échange.

DM et SZ trouvent l'idée pertinente. Il faudrait alors définir la date de la prochaine assemblée des parents pour pouvoir distribuer les invitations.

### **5 – Point ouverts précédente séance du CE**

DM informe que le slameur est d'accord de collaborer à nouveau avec les écoles. La date et le tarif restent à confirmer. L'idée serait d'axer cette activité sur la branche du français plutôt que dans le cadre d'un spectacle de fin d'année.

Le projet concernant la prévention et le harcèlement : un spectacle sur la violence scolaire est prévu le lundi 4 mai avec l'établissement d'Oron (horaires à confirmer). Il sera financé par le canton.

Nouveau groupe santé : participation au programme de prévention contre les violences, basé sur cinq axes de formation, en collaboration avec la fondation As de Cœur.

Des enseignants suivront une formation afin de présenter le programme aux élèves.

Cinq à six enseignants sont intéressés à travailler en binômes homme/femme.

Mme Ribet a lancé une campagne d'affiches concernant les messages à langage insultant tels que « putes », etc.

### **6 – Divers et propositions individuelles**

SZ remercie le CET pour les CHF 1'000.– mis à disposition pour l'achat de matériel de récréations actives, utilisé principalement par le cycle 2 de l'Ochette. Le matériel est rangé dans des caisses accessibles à tous les enseignants qui en supervisent le rangement et l'état.

Proposition de DM: Achat des vitrines à disposition des élèves - Vote : 1 abstention / 8 oui.

Le budget de CHF 3'000.– pour l'année 2026 est confirmé par ER.

Il est proposé d'établir une liste des projets 2021–2026 lors de la dernière séance de la législature, afin d'assurer un bon suivi pour les successeurs.

LS demande à FB comment motiver les enfants à faire de la musique. FB propose d'organiser un petit concert afin de susciter l'intérêt des élèves.

CS, directrice de l'Union instrumentale (école de fanfare à Moudon), déplore n'avoir aucun élève inscrit, alors que l'école est subventionnée par la commune. Elle regrette de ne pas pouvoir faire de publicité contrairement à l'Abeille, qui peut distribuer des flyers aux écoles. SZ n'était pas informée pour la fanfare et demande à CS de lui transmettre les flyers pour diffusion.

**8 – Date de la prochaine séance**

La date retenue est le jeudi 21 mai 20h bâtiment G, salle G006 à Lucens

La séance est levée à 21h45

Le Président (ad hoc)

La Secrétaire

Eric Roussel

Monique Ungu

P.O.  


